

Appel à manifestation d'intérêt pour la signature de contrat de prestation de services dans divers domaines

Innovations for Poverty Action (IPA) est une Organisation non gouvernementale à but non lucratif basée aux Etats Unis dont l'objectif est de rechercher et promouvoir des solutions efficaces aux problèmes de pauvreté dans le monde.

Objectif de la publication

Pour permettre à notre organisation d'être plus efficace et transparente dans la chaîne d'approvisionnement, le bureau d'IPA souhaite mettre à jour sa base de données fournisseurs. Cette démarche a pour but de sélectionner tous les potentiels fournisseurs quel que soit le secteur d'activités, qui auront pris connaissance de nos conditions d'achats puis les intégrer dans une base de données. Les fournisseurs sélectionnés signeront ensuite avec IPA des contrats de prestation.

Participation

Nous invitons tous les fournisseurs souhaitant travailler avec IPA à nous faire parvenir leurs offres de service détaillées au secrétariat de notre bureau IPA.

Cet appel d'offres est ouvert à toutes les sociétés légalement constituées, en mesure de fournir les services demandés, qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration publique.

Domaines concernés

- A. Fournitures de matériels informatiques (Imprimantes, Tablettes, Ordinateurs, vidéo projecteurs, power Bank,)
- B. Maintenance Informatique (Réparation et entretien de matériels ci-dessus cités)
- C. Fournitures de matériels et d'équipements (sacs à dos, imperméables, rallonge, torches, ...)
- D. Imprimerie (Impression sur tout support, photocopie, cartes de visites, carnets-reçus personnalisés, tee-shirt, photos, pancartes, sérigraphie, ...)
- E. Fournitures de bureau (cahiers, stylos, chemises, ...) LIBRAIRIES
- F. Fourniture de produits alimentaires et produits d'entretien (Supermarchés, boutiques, ...)
- G. Climatisation (Installation, maintenance et entretien périodique)
- H. Hôtellerie, Hébergement, Salle de Formation (ABIDJAN ET INTERIEUR DU PAYS)
- I. Formations (anglais, informatique, nutrition, sécurité...) dans divers domaines.
- J. Consultances (cabinet de recrutement, ...) dans divers domaines.
- K. Restauration, service traiteur
- L. Agences de voyage (réservation billets d'avion)
- M. Travaux de bâtiments, menuiserie, plomberie, maçonnerie, électricité, ...
- N. Communication, publicité, publication des appels d'offres,...
- O. Autre domaine non cité.



Critères :

Les principaux critères de sélection de nos nouveaux fournisseurs seront les suivants :

- Des prix compétitifs
- La capacité à respecter des spécifications techniques et des normes précises
- La capacité à livrer dans un délai raisonnable et la réactivité lors des commandes
- La qualité des services et la possibilité à importer du matériel de l'extérieur
- Le savoir-faire technique et les capacités d'innovations
- La stabilité financière
- Les délais de paiement pouvant aller à un minimum d'un mois
- Les performances et expériences reconnues
- La disponibilité d'un service après-vente

Date et lieu de dépôt des offres

Toutes sociétés qui souhaiteraient participer à cet appel à manifestation pour la signature de contrats avec IPA CI doivent faire parvenir leurs offres sous pli fermé (**tout en précisant uniquement le domaine sur l'enveloppe**) au Secrétariat de IPA CI au plus tard **le 22 Avril 2019** à 17h00 à l'adresse suivante :

**Abidjan, Cocody, Quartier Val Doyen Villa167 Ilot 14 Lot 77, Cocody Sainte Marie non loin du parking du maquis "DU VAL"
16 BP 427 Abidjan 16- République de Côte d'Ivoire
Téléphone : +225 22 48 05 92**

ANTI-CORRUPTION : IPA applique une politique de « tolérance zéro » et n'acceptent aucune sorte de corruption, conflit d'intérêts, Cadeaux de ces partenaires et fournisseurs.

Corruption : IPA attend de leurs fournisseurs qu'ils se conforment aux plus hautes normes morales et éthiques, qu'ils respectent les législations nationales et qu'ils ne pratiquent aucune forme de corruption, notamment, mais non exclusivement, l'extorsion, la fraude ou le versement de pots-de-vin.

Conflit d'intérêts : IPA attend de leurs fournisseurs qu'ils leur signalent toute situation risquant d'apparaître comme un conflit d'intérêts, et portent à leur attention les cas où un employé IPA pourrait avoir un intérêt quelconque dans l'activité du fournisseur en question ou entretenir quelques liens économiques que ce soit avec celui-ci.

Cadeaux et invitations : IPA attend de leurs fournisseurs qu'ils ne proposent aucun avantage comme la gratuité de biens ou de services, ou un poste de travail, ou bien des conditions d'achat particulières à un membre du personnel aux fins de faciliter leurs activités auprès de IPA.